

Le nouveau défi américain de la francophonie – 22 mars 2004

Mon nom est Jules Lamarre

Au nom de Frédéric Lasserre, co-organisateur des Cafés-géo du Québec, et du département de géographie de l'Université Laval, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à ce deuxième Café géographique du Québec.

Ce soir, tous ensemble nous accueillons quatre invités, soit Aline Lechaume, Dean Louder, Adèle St. Pierre et Éric Waddell qui vont animer une discussion sur le thème : « Le nouveau défi américain de la francophonie ».

Mais auparavant, laissez-moi vous présenter brièvement nos invités.

En 2002, Aline Lechaume a complété une recherche doctorale en géographie culturelle qui porte sur l'identité martiniquaise et ses implications géopolitiques. En 2003, Aline a co-édité avec Frédéric Lasserre un ouvrage paru aux Presses de l'Université du Québec qui s'intitule : « Le territoire pensé : géographie des représentations territoriales ».

Dean Louder a fait toute sa carrière au département de géographie de l'Université Laval où il a enseigné la géographie culturelle. Depuis de nombreuses années, il parcourt la Franco-Amérique dans tous les sens, une Franco-Amérique où il ne compte probablement que des amis. Pour en savoir plus long sur ses recherches, je vous invite à lire l'ouvrage qu'il a co-édité en 2001 avec Jean Morisset et Éric Waddell : « Vision et visages de la Franco-amérique », paru chez Septentrion en 2001.

Adèle St. Pierre est franco-états-unienne originaire de Jay, dans le Maine. Elle effectue présentement une recherche doctorale en linguistique à l'Université Laval sur le français du Maine. Très active en milieu franco-états-unien, Adèle a notamment fondé, et organise annuellement, un Festival franco dans sa région natale.

Enfin, Éric Waddell a enseigné la géographie dans plusieurs universités, dont les universités McGill et Laval, au Québec, et de Sydney, en Australie. La passion qu'éprouve Éric à l'endroit de la Franco-amérique remonte aux années 1970, à l'époque où il effectuait des recherches auprès des Francophones de Terre-Neuve. Pour découvrir toute l'ampleur de cette passion, il faut lire absolument l'ouvrage qu'il a publié en 2000 avec Jean Morisset aux Éditions de l'Hexagone et qui s'intitule « Amériques ».

Je vous remercie.

Le nouveau défi *américain* de la francophonie

La séquence des présentations de nos invités est organisée en fonction d'une logique géographique. Pour commencer Dean Louder nous brosse un portrait de la situation de la francophonie états-unienne.



Assis derrière les tables, et de gauche à droite : Dean Louder, Éric Waddell, Adèle St.Pierre et Aline Lechaume.

Photo par Maud Dameron

Présentation de Dean Louder :

États-unien d'origine, Dean Louder est arrivé au Québec à un moment difficile. C'était en octobre 1970, à l'époque de la promulgation de la Loi des mesures de guerre. « En tant qu'Anglophone, j'aurais dû fuir en courant! », s'écrit-il. Pourtant, il est resté et c'est ce qui lui a permis de découvrir le Québec, cette grande île au sein de l'archipel de la francophonie d'Amérique. Puis, au cours d'une première année sabbatique, il connaîtra une francophonie minoritaire, celle de la Louisiane, cette fois dans son pays d'origine.

Outre le Québec, l'archipel de la francophonie d'Amérique comprend de nombreuses petites communautés francophones situées au Canada, aux États-Unis et dans la Caraïbe. L'étude de toutes ces communautés allait devenir une véritable passion chez lui. Au Québec, cependant, on ne parlait jamais de l'existence d'une telle francophonie *américaine*, le « qu » signalant que le territoire de l'Amérique ne devrait plus être associé étroitement à celui des États-Unis d'Amérique, selon Louder et ses proches collègues. À partir de 1979, Dean Louder et Éric

Waddell commenceront à offrir un enseignement à l'Université Laval dans ce domaine de la francophonie *américaine* : une première en Amérique du Nord. Pendant vingt ans, en collaboration avec Cécyle Trépanier, ils donneront un cours intitulé « Le Québec et l'Amérique française » comprenant des excursions permettant à leurs étudiants d'explorer divers coins de l'archipel, soit le Nord de l'Ontario, le Nord de l'Alberta, le Sud de la Floride, la Nouvelle-Angleterre, l'Acadie, l'Ontario français, le Nouveau-Brunswick, etc.

À quoi cet archipel ressemble-t-il? Il comprend d'abord le Québec, qui compte six millions de Francophones. Dans le reste du Canada, on trouve un millions de Francophones, dont 500 000 vivent en Ontario, ce qui représente 5% de la population de cette province, et 250 000 au Nouveau-Brunswick, soit le tiers de la population de l'endroit. Aux États-Unis, maintenant, c'est deux millions de personnes pour qui le français est la langue parlée à la maison. Toutefois, si l'on tient compte de l'ascendance ethnique, on s'aperçoit que cinq millions et demi de Québécois sont d'origine ethnique française et qu'un million et demi de personnes le sont ailleurs au Canada. Par contre, aux États-Unis ce chiffre grimpe à 14 millions d'individus. Donc, la francophonie états-unienne est potentiellement très importante et, selon Louder, c'est quelque chose que l'on oublie.

Aux États-Unis, les Francos se retrouvent partout, mais principalement dans deux types de concentrations. Premièrement, ils sont dans le « Québec d'en bas », qui comprend les six États de la Nouvelle-Angleterre et une partie de l'État de New York (400 000), ainsi qu'en Louisiane (260 000), soit deux concentrations traditionnelles, mais en déclin. Deuxièmement, ils sont en Floride (190 000) et en Californie (140 000), et y forment deux communautés beaucoup plus dynamiques.

Maintenant, ce qui distingue le Québec des autres îles de l'archipel, c'est qu'il constitue une société majoritaire avec son gouvernement, le Gouvernement du Québec, qui veille sur sa langue avec la Loi 101. En milieu minoritaire francophone canadien, c'est le Gouvernement canadien (Gouvernement fédéral) qui remplit cette fonction alors qu'autrefois, c'était le clergé catholique qui s'en chargeait. Depuis 1936, il existe aussi un organisme qui œuvre dans ce domaine : le Conseil de la Vie française en Amérique (CVFA) qui a longtemps travaillé en étroite collaboration avec ce clergé. Aujourd'hui, le CVFA est dirigé par Jean-Louis Desrochers qui est présent dans la salle. Du côté états-unien, par contre, aucun organisme ne protège le français qui y a survécu tant bien que mal. Le CVFA se donne notamment pour mission de venir en aide aux minorités francophones états-uniennes alors que le Québec songe maintenant à créer un nouvel organisme qui aurait davantage les moyens de le faire, soit une Maison de la Francophonie des Amériques. Au nom du CVFA, Dean Louder a récemment soumis un mémoire au Gouvernement du Québec qui met l'accent sur la problématique états-unienne de la francophonie *américaine*.

Bien sûr, ajoute Louder, si jamais le démocrate John Kerry était élu comme prochain Président des États-Unis, les Francos, là-bas, pourraient alors compter sur un francophone particulièrement bien en vue pour les soutenir; du moins c'est à souhaiter.

Présentation d'Aline Lechaume :

Aline Lechaume nous fait découvrir, cette fois, la francophonie de la Caraïbe qui comprend d'abord quatre acteurs principaux, soit Haïti (8,2 millions de personnes) et les trois départements français d'Outre-mer : la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane. Il y aurait ensuite deux

« acteurs de soutien » : la Dominique (750 francophones) et Sainte-Lucie (2 900). Enfin, Cuba, la Jamaïque, la Barbade ainsi que Trinidad et Tobago ne seraient que des figurants dans cet ensemble, mais des figurants qu'Aline Lechaume qualifie de dynamiques, parce que le français y constitue la langue étrangère de l'élite.

Au total, la Caraïbe ne compte que 1 % de Francophones, c'est-à-dire 1,5 million de personnes dont la langue d'usage est le français. Pourtant, dix millions de personnes y possèdent le français comme langue officielle. Malgré un tel clivage entre langue officielle et langue d'usage, le potentiel francophone y apparaît somme toute considérable. Par ailleurs, les parlers créoles, abondamment répandus et à base lexicale française, contribuent pour leur part au renforcement de la solidarité entre les îles de la Caraïbe. Selon Lechaume, il s'agit là de l'autre face de la Caraïbe, ce second archipel francophone du Sud.

Dans la francophonie de la Caraïbe, le français est avant tout la langue de l'administration et de l'enseignement, alors que le créole est la langue d'usage. Par ailleurs, la hiérarchisation économique empêche d'entrevoir la francophonie de la Caraïbe comme formant une communauté unie, loin de là. À l'heure de la construction de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), il faut souhaiter que ces divers clivages finissent par s'estomper, mais à la condition que ces deux archipels de la francophonie panaméricaine, ceux du Nord et du Sud, puissent se rencontrer. Pour y arriver, ils peuvent compter sur l'existence de liens historiques et culturels majeurs. Par exemple, signalons que 120 000 Haïtiens vivent aujourd'hui au Québec. Malgré les divers visages qu'adopte la francophonie *américaine*, celle-ci réalisera bien vite qu'il est dans son intérêt de collaborer, question de survie. Selon Aline Lechaume, l'intégration des archipels de la francophonie *américaine* constitue un défi devenu incontournable.

Dans le cadre de la future ZLÉA, un obstacle pointe à l'horizon qui nuira certainement à une intégration salubre de la francophonie *américaine*. Le fait est que le Québec ne possède pas le statut d'un futur État membre de la ZLÉA. Et il y a fort à craindre que le gouvernement fédéral canadien n'ait pas la volonté qu'il faut pour défendre les intérêts de la francophonie au sein de cette organisation. Or, les seuls pays à être membres à la fois de la francophonie et de la Zone de libre-échange sont le Canada, Haïti, Sainte-Lucie et la Dominique. Évidemment, une fois le Québec mis en échec, les autres membres ne font plus le poids, politiquement et/ou démographiquement. Haïti, déjà vulnérable et plus fragilisé encore par les événements récents, elle, ne peut, au moins à très court terme, être un représentant de poids pour soutenir cette francophonie. La cause de la francophonie risque bien de ne reposer que sur les épaules de deux petites îles de la Caraïbe, la Dominique et Saint-Lucie. Elles seules ne pourront réellement parler au nom de la francophonie *américaine* durant la construction de la ZLÉA.

Malgré tout, la situation ne serait pas désespérée. Faisant référence à Édouard Glissant, un poète martiniquais, Aline Lechaume estime que la solution « réside peut-être dans cette ouverture de la francophonie nord-américaine vers les bordures incalculables de la francophonie, puisque la culture est une matière vivante et la tradition est peut-être tout ce qui a l'audace de se transformer pour mieux durer ».

Présentation d'Éric Waddell :

Éric Waddell nous parle des rapports commerciaux que le Québec entretient avec les Amériques et la façon dont ils se traduisent dans le domaine de la langue.

Au cours des années 1990, le grand capital part à la conquête du monde. C'est en 1994 qu'est créée l'ALÉNA, c'est-à-dire l'accord de libre-échange nord-américain conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. À l'époque, il a permis de constituer la plus grande zone de libre-échange qui soit. Son objectif était de promouvoir la croissance économique et d'accroître le niveau de vie des populations concernées. La même année, on jette les bases de la future Zone de libre-échange des Amériques, la ZLÉA, qui embrassera, cette fois, tous les pays des Amériques, sauf l'Outre-mer européen ainsi que Cuba, dans ce dernier cas pour des raisons idéologiques.

Pour le moment, l'ALÉNA possède trois langues officielles, celles qui sont parlées aux États-Unis, au Canada et au Mexique : l'anglais, le français et l'espagnol. Avec la future Zone de libre-échange des Amériques, on ajoutera le portugais, ou brésilien. L'important c'est que, grâce aux échanges commerciaux, d'un seul coup le français rayonne à l'échelle des Amériques. Par exemple, pour bien des produits, l'étiquetage se fait maintenant en trois langues.

Mais ce rayonnement du français demeure superficiel. Ainsi, dans le domaine des négociations qui vont déboucher sur l'adoption de la ZLÉA, tout se passe d'abord en anglais, puis l'espagnol arrive en second. Ce sont les deux langues fortes des Amériques, bien sûr à cause de leur caractère transnational. Par contre, le brésilien, même s'il est parlé par 180 000 personnes, demeure confiné au Brésil. Puis vient le français dont le caractère transnational est fort limité dans les Amériques, tout autant d'ailleurs que ses assises démographiques.

Depuis les années 1980-1990, toutefois, le fait est que le rayonnement international du Québec s'est accru de façon spectaculaire. Que ce soit dans le domaine des affaires avec Bombardier, Québécoir ou Jean Coutu, dans celui des arts avec Céline Dion, le Cirque du Soleil, Robert Lepage ou Denys Arcand, du sport avec Jacques Villeneuve ou Mélanie Turgeon, des droits de la personne avec Louise Arbour ou Roméo D'Allaire, dans bien des domaines des Québécois se retrouvent maintenant à l'avant-scène de l'actualité mondiale. De toute évidence, le Québec a fait sa marque dans le monde.

Selon Éric Waddell, malgré cette nouvelle vigueur incontestable, un Québec de seulement huit millions d'habitants, dont le statut politique est équivoque et qui est de plus en plus fasciné par la langue anglaise, demeure une entité distincte en Amérique mais dont le caractère est plutôt fragile. Ceci amène Waddell à soutenir que le Québec est doté d'une force remarquable qui pourrait bien s'estomper.

Pour l'avenir, il importerait donc de bien saisir les tendances qui se dessinent afin d'agir en conséquence. Dans le domaine linguistique, en particulier, il faut faire en sorte d'assurer le maintien de communautés francophones fortes aux quatre coins de l'Amérique pour mieux affirmer le caractère international du français à l'échelle continentale.

Présentation d'Adèle St.Pierre :

Adèle St.Pierre jette maintenant un regard sur le Québec, cette fois à partir des États-Unis.

Jay, la ville d'origine d'Adèle St.Pierre, est située dans la partie sud-ouest du Maine, aux États-Unis. Selon les livres d'histoire, elle a été peuplée par des Québécois qui étaient à la fois « ambitieux et bons travailleurs ». On y a parlé français jusqu'aux années 1960. Ensuite, ça a été la fin. Adèle St.Pierre est née justement à cette époque où le français était en voie d'extinction. Alors que les jeunes de sa génération adoptaient de plus en plus la langue anglaise, elle a eu la chance d'être entourée de parents qui étaient des fermiers catholiques très attachés à leur langue. C'est ce qui fait dire à Adèle St.Pierre que l'église et l'isolement expliquent la survivance du français en Nouvelle-Angleterre.

Mais, de nos jours, l'isolement et l'église n'attirent plus les jeunes. Et à 15 ans, Adèle St-Pierre n'était pas différente des autres jeunes. En abandonnant la vie de fermier de ses parents ainsi que l'église, elle a aussi laissé tomber sa langue pour s'en aller vivre en France. Pour Adèle, la langue de ses parents n'avait rien à voir avec le français standard, du moins c'est ce qu'elle croyait à l'époque. À l'école, par exemple, l'enseignement était offert en anglais et les jeunes pouvaient suivre des cours de français ou d'espagnol, comme langues étrangères. Étudier en français dans des écoles privées était hors de prix, donc inaccessible. Lorsqu'ils choisissaient d'apprendre le français, comme langue étrangère, les élèves découvraient avec étonnement à quel point le français international s'éloignait de la langue qu'ils parlaient à la maison, au point qu'Adèle St.Pierre a même pu croire que ses parents parlaient une langue de leur invention. Finalement, le français standard de l'école décourageait les jeunes de conserver le français de leurs parents, une langue qu'ils croyaient pourrie.

Après deux années passées en France, Adèle St.Pierre est de retour en Nouvelle-Angleterre. C'est à ce moment-là qu'elle constate que le français de ses parents respecte la grammaire française mais qu'il est tout bonnement truffé d'expressions québécoises. Et depuis qu'Adèle vit au Québec, elle entend quotidiennement de telles expressions. Au Québec, elle constate que « (...) c'est comme si quelqu'un me donnait droit à reprendre ces mots-là. (...) C'est comme si quelqu'un me libérait ». Maintenant qu'Adèle St.Pierre sait que le français parlé à la maison, en Nouvelle-Angleterre, se rattache au parler québécois, elle soutient que celui-ci devrait être enseigné dans les écoles de la Nouvelle-Angleterre, parce qu'il est la langue des Franco-États-uniens, la langue de sa communauté. Pour assurer l'avenir du français en Nouvelle-Angleterre, il ne faudrait plus compter sur l'église et l'isolement, mais plutôt offrir une formation en langue québécoise grâce à des professeurs de français venant du Québec et le recours à des livres de français utilisés au Québec : il y aurait simplement lieu de donner la Tour Eiffel en échange du Château Frontenac!

Idéalement, croit-elle, les Franco-États-uniens devraient pouvoir fréquenter des écoles et des universités du Québec sans qu'ils n'aient à défrayer des coûts exorbitants. Il s'agit certainement d'un premier mur à abattre. Il existe des ententes entre les universités du Québec et les universités d'autres pays qui permettent à des étudiants étrangers de venir étudier au Québec à des coûts raisonnables. Mais, pour le moment, de telles ententes n'existent pas entre le Québec et les États-Unis, un pays réputé très riche.

Mais avant tout, le Québec pourrait reconnaître les communautés francophones de la Nouvelle-Angleterre, leur faire savoir de façon tangible que la langue qu'elles parlent est celle de six millions de Québécois. Sinon, le français de la Nouvelle-Angleterre risque de disparaître.

DISCUSSIONS

Les îles de la francophonie et leurs liens avec le continent américain

Plusieurs questions, notamment de Nicolas Lanouette et Jules Lamarre, ont porté sur la façon dont les diverses îles de l'archipel francophone pourraient mieux communiquer entre elles, de même que sur la nature des passerelles capables de favoriser leur rapprochement avec les milieux hispanophone et anglophone ambiants.

Adèle St.Pierre soutient que le festival franco qu'elle organise annuellement dans sa ville natale dans le Maine contribue au renforcement de l'identité des Franco-États-uniens dans cet État tout en la faisant connaître et apprécier des Anglo majoritaires. D'un côté, ce Festival permet aux membres de la communauté franco de se retrouver ensemble et de redécouvrir, parfois, leur appartenance à un passé et à une culture qui viennent du Québec. Ce Festival est important, tout particulièrement pour les enfants de la communauté qui représentent l'avenir. De l'autre, le Festival constitue souvent une véritable surprise pour les Anglo-États-uniens qui découvrent l'existence d'une communauté francophone bel et bien états-unienne.

Adèle St-Pierre estime que la valorisation du français des Francos-États-uniens s'avère une clef importante du développement de leur communauté et de son acceptation par l'environnement anglo plus vaste. Si cette langue française qu'ils parlent est également celle de millions de Québécois, les Francos-États-uniens ne devraient plus ressentir le besoin de la cacher honteusement à la maison en attendant qu'elle ne disparaisse corps et biens, en même temps que les générations plus âgées. De là l'importance de développer des rapports de diverses natures avec le Québec, notamment dans le domaine de l'éducation.

Adèle St.Pierre est fermement convaincue que c'est le devoir des jeunes de sa génération, très instruits et confiants dans leur avenir, de choisir de parler la langue « de la maison » au sein de leur communauté. Parce qu'ils inspirent confiance, ces jeunes peuvent aider leur communauté à croire en son propre avenir et à s'ouvrir au monde qui les entoure.

Dans cette perspective, Éric Waddell rappelle que l'éventuelle élection d'un John Kerry à la présidence des États-Unis pourrait sans doute amener inversement les Anglo-États-uniens à s'ouvrir plus facilement aux Francos puisque Kerry parle couramment un français qu'il a appris en France, durant sa jeunesse. Pour le moment, toutefois, des indices laissent croire que l'entourage politique de Kerry s'oppose à ce qu'il dévoile trop rapidement son côté francophone : les États-uniens risqueraient de le percevoir comme quelqu'un de trop ouvert au monde, c'est-à-dire de pas assez « américain ».

De son côté, Aline Lechaume constate qu'un rapprochement entre les îles de la partie sud de l'archipel de la francophonie d'Amérique et de leur intégration à l'environnement hispanique environnant s'effectue à la fois au moyen de l'établissement de nouveaux liens commerciaux mais aussi grâce à la langue, soit le français que parle l'élite, et les créoles à base lexicale française, que parlent les autres.

Selon Aline Lechaume, il existe maintenant des accords économiques qui permettent une certaine autonomie, au plan commercial, de l’Outre-mer français de la Caraïbe par rapport à la France. Avant l’adoption de ces accords, les produits de la Martinique devaient obligatoirement transiter par la France avant d’aboutir au Venezuela, par exemple. Maintenant, les échanges peuvent se faire directement entre les deux pays. Et parce que les gens des îles francophones voyagent davantage au sein des Antilles, ils sont plus en mesure de saisir les nouvelles opportunités économiques qui se présentent à eux. Ainsi, des Martiniquais ont implanté des commerces à Sainte-Lucie de sorte que le volume des échanges augmente également entre les îles francophones elles-mêmes.

Mais la langue est certainement un élément essentiel de l’accroissement de la cohésion culturelle de la Caraïbe, et ceci d’une façon de plus en plus marquée. Toujours d’après Lechaume, ce n’est pas le français mais surtout le créole qui effectue ce raccordement complexe, de là l’importance de la valorisation du créole dans la région. Grâce au créole, des complicités et diverses connivences s’établissent à la grandeur de la Caraïbe, ce que les gens qui voyagent entre les îles sont à même de constater et dont ils peuvent tirer profit.

École et français québécois

Des échanges ont porté sur l’importance de l’école comme instrument de valorisation du français, plus précisément du français « de la maison », dans les communautés francos de la Nouvelle-Angleterre, par exemple.

Adèle St.Pierre a ainsi été amenée à préciser sa vision de l’école qu’Anne Olivier a qualifié de contradictoire, du moins en apparence. Adèle St.Pierre devait expliquer que, selon elle, le français international enseigné dans les écoles états-uniennes portait ombrage au français des communautés francos. C’est ce français « standard » de l’école qui l’avait poussée elle-même à abandonner sa langue maternelle qu’il infériorisait. À l’école, on enseignait un français dans lequel elle ne reconnaissait pas sa langue. Or une langue doit permettre de communiquer avec le monde extérieur, sinon elle perd de son attrait, devient superflue. Ce fut une surprise pour Adèle St.Pierre de découvrir que sa langue maternelle s’apparentait à celle que l’on parle au Québec, qu’elle était donc une langue bien vivante.

De là l’importance, souligne Adèle St.Pierre, de distinguer à l’école entre le français parlé et le français écrit. Quand c’est fait, l’école peut alors être entrevue comme un instrument de valorisation de la langue parlée à la maison, plutôt que son ennemie. On peut donc miser sur l’école dans ce domaine et en faire une alliée des communautés francos, aux États-Unis. C’est pourquoi Adèle St.Pierre insiste sur l’importance d’envoyer des étudiants francos de chez elle dans les écoles et universités du Québec. Mais, pour le moment, force est de constater que les États-uniens, en général, méprisent le français parlé au Québec.

Selon Anne Olivier, pourquoi le « québécois » devrait-il aspirer à devenir une langue de référence pour la francophonie d’Amérique? Et pourquoi pas le français de France? Du point de vue culturel, la distance entre les créoles et le « québécois » est tout de même considérable, ajoute-t-elle en exemple. Qu’est-ce que la version « québécoise » du français aurait de plus que toutes les autres, et pourquoi devrait-on en faire on une norme de ce côté-ci de l’Atlantique?

Éric Waddell fait alors remarquer qu'il s'agit là d'un débat particulièrement vif dans les corridors de la Faculté des Lettres de l'Université Laval. Pourtant, il rappelle que la question ne se pose pas de la même manière dans un contexte anglophone, par exemple. Il suffit de parcourir les États-Unis pour être exposé à des façons de parler l'anglais et à des accents extrêmement variés sans que cela ne constitue en soi un problème. Aline Lechaume suggère d'éviter de chercher à imposer une norme, mais plutôt de faire appel à un français standard ouvert à la différence et qui soit enclin à la valoriser. On l'a vu plus tôt : l'imposition d'une norme linguistique trop rigide ne peut que dévaloriser les français particuliers, et même conduire à l'abandon de la langue française.

Marc St-Hilaire ajoute qu'une seule chose est vraiment acquise au Québec dans le domaine de la langue et qui s'avère fondamentale. C'est que le rapport des Québécois à la langue française est loin d'être équivoque, selon lui. Certes, les Québécois profitent sans doute d'une certaine sécurité linguistique conférée par la loi 101, même si cette loi est régulièrement minée en Cour suprême du Canada. Mais derrière cette loi, il y a une société civile prête à bouger, s'il le faut. St-Hilaire insiste ensuite sur l'importance du rôle que doivent quand même jouer les institutions afin de promouvoir l'usage du français et favoriser son rayonnement à l'étranger, en même temps que celui de ceux et celles qui la parlent. Par exemple, depuis la récente élection du gouvernement Charrest à Québec, à l'étranger les Délégations générales du Québec ferment leurs portes l'une après l'autre. En agissant ainsi, le gouvernement Charrest affaiblit certainement le véhicule québécois.

Enfin, Marc St-Hilaire insiste sur l'importance de bien distinguer entre la langue orale et de la langue écrite, comme le fait Adèle St.Pierre. Il soutient lui aussi qu'elles n'ont pas à être identiques, la langue orale demeurant un élément fondamental de la culture. Il est nécessaire de posséder une langue fonctionnelle de communication, ce qui n'empêche surtout pas de conserver un patrimoine lexicologique et grammatical plus vernaculaire car il constitue en soi une richesse.

Il y a donc des efforts à consentir des deux côtés de la frontière canado-états-unienne pour favoriser un rapprochement entre le Québec et les communautés francophones de la Nouvelle-Angleterre. En effet, si un travail de promotion du français québécois reste à faire aux États-Unis et ailleurs, du côté canadien des obstacles juridiques et financiers de taille ralentissent certainement la mise au point d'une telle collaboration qui pourrait s'établir par l'entremise de l'appareil scolaire, en particulier.

Accroître la coopération entre le Québec et les communautés francophones de l'archipel

Au Québec, les gens savent peu de choses à propos de la francophonie hors Québec, la canadienne et l'états-unienne, pour ne nommer que ces deux-là. Il faut reconnaître que ces deux francophonies sont aussi très différentes au départ. Au Canada, c'est le gouvernement fédéral qui se veut le principal défenseur de la francophonie hors Québec, bien que le Gouvernement du Québec, de par sa politique à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada, y joue un rôle plus modeste. Selon Jean-Louis Desrochers, à chaque année le Fédéral verse plusieurs dizaines de millions de dollars aux communautés francophones pour soutenir le fonctionnement de leurs institutions. Mais sans cet apport financier, qu'advierait-il de ces communautés? C'est la question que se pose Jean-Louis Desrochers. Aux États-Unis, les choses se présentent différemment. Une certaine francophonie s'y est maintenue à flot dans de petits îlots en l'absence totale de subventions gouvernementales et malgré l'effondrement des structures

traditionnelles de soutien, comme la religion. Paradoxalement, comparée à la francophonie états-unienne, la francophonie canadienne hors Québec apparaît particulièrement vulnérable. C'est dans un tel contexte que le Québec s'impose vraiment comme la grande île de la francophonie *américaine*.

Le Québec, par son rayonnement considérable, pourrait jouer un rôle essentiel de rassembleur des diverses communautés francophones éparses d'Amérique. Signalons que le Gouvernement du Québec s'intéresse déjà depuis longtemps aux communautés francophones d'Amérique mais en distinguant artificiellement entre les communautés francophones canadiennes hors Québec, qui relèvent de son Secrétariat aux Affaires intergouvernementales, et les communautés franco-états-uniennes qui dépendent administrativement du Ministère québécois des relations internationales. Or ces deux organismes gouvernementaux s'ignorent mutuellement. Selon Dean Louder, il faut espérer que le futur Centre de la Francophonie des Amériques puisse permettre d'assurer une meilleure coordination des efforts dans ce domaine.

De façon encore plus immédiate, cependant, le Gouvernement du Québec pourrait intervenir auprès des communautés franco-états-uniennes, notamment par l'entremise de son système scolaire. Mais pour le moment, selon Dean Louder, les Franco-États-uniens, en tant que « riches États-uniens » ne peuvent bénéficier des accords crépuq qui leur permettraient de payer des frais de scolarités raisonnables au Québec. En venant étudier ici, les Franco-États-uniens pourraient alors plus facilement découvrir une société moderne, la société québécoise, qui, quoique différente de la leur, leur permettrait de croire en la possibilité d'un avenir meilleur pour leurs propres communautés. Mais il reste à faire réaliser aux Franco-États-uniens que la société Québécoise est prospère et moderne et qu'elle n'a plus rien à voir, ou si peu, avec ce Québec que leurs ancêtres ont dû quitter jadis pour améliorer leur sort, c'est-à-dire le « vieux Québec catholique, triste, de la grande noirceur, pauvre et misérable ». Il faut que les Franco-États-uniens puissent découvrir qu'il existe ici, à l'instar du « Rêve américain », un « Rêve québécois » bel et bien en train de se réaliser, soutient Dean Louder.

L'économie, la langue québécoise et la France

Éric Waddell a ensuite amené la discussion dans le domaine économique. Il y aurait lieu, dit-il, de se demander quel est le rapport des grandes sociétés québécoises, comme Bombardier, à la langue? « Peut-être qu'ils s'en fichent royalement », d'ajouter Waddell. Pourtant, langue et économie ont toujours fait bon ménage. Les îles de la francophonie pourraient être utilisées par les grandes compagnies québécoises pour obtenir davantage d'information sur les marchés étrangers qu'elles convoitent. Olivier Beaupré-Gateau fait remarquer que le marché états-unien est particulièrement difficile à percer à cause des pratiques qui y sont particulières; de là l'intérêt pour le Québec d'avoir des antennes un peu partout aux États-Unis, par exemple.

Il s'agit d'ailleurs d'une des fonctions importantes des diverses diasporas à l'échelle mondiale, poursuit Waddell. La Chine a toujours fonctionné comme ça et la France utilise également sa diaspora à sa manière. Les diasporas ont toujours aidé les pays souches à obtenir un rayonnement international.

Dans ce contexte, Chloé Lacombe se demande alors comment des pays francophones des Antilles, comme la Guyane, peuvent-ils s'intégrer dans un ensemble *américain* d'appartenance quand ils

sont naturellement orientés vers la France? À cela Aline Lechaume répond que les choses ont beaucoup évolué au cours des dernières années. Il y a d'abord eu le passage à l'Euro qui a frappé durement les Antilles française. Mais, quoiqu'il ne faille pas s'attendre à ce que les liens qui les unissent à la France ne se relâchent de façon soudaine, les Antilles françaises, par exemple, sont bien conscientes du rôle de porte d'entrée qu'elles sont appelées à jouer économiquement pour la France en Amérique, et ceci dans un avenir rapproché. L'intégration des Antilles française à l'Amérique pourrait donc se réaliser économiquement pour commencer, et se faire toute en douceur.

En Amérique, selon Marc St-Hilaire, les Francophones sont minoritaires et baignent dans une mer tantôt hispanophone, tantôt anglophone. Ils composent un archipel qui peut certainement posséder une forme quelconque de vie propre. Mais c'est à la condition de disposer d'une certaine masse critique ainsi que des institutions nécessaires. Surtout, il lui importe de posséder du pouvoir économique parce qu'il donne la force de se maintenir et de rayonner. Étant donné notre faiblesse relative dans le grand tout américain, il y aurait lieu pour le Québec de multiplier ses liens avec la France. C'est grâce à une meilleure connivence avec la France que nous serions mieux aptes à nous positionner économiquement par rapport aux milieux anglophone et hispanique américains. Pour le moment, le rapport du Québec à la France serait plutôt inconsistants. Toujours selon St-Hilaire, il y aurait ici matière à réflexion.

Éric Waddell soutient qu'il importe nécessairement de resserrer nos liens économiques et autres avec la France. Il fait remarquer que la francophonie d'Amérique est désavantagée par rapport aux mondes hispanophone, anglophone et portugais d'Amérique parce qu'il y a plus de gens de ce côté-ci de l'Atlantique qui parlent l'anglais, l'espagnol et le portugais qu'on en retrouve maintenant en Europe. Le centre de gravité de ces langues s'est déplacé vers l'Amérique. Mais le français n'a pas suivi. Donc, nous sommes nécessairement à la remorque de la France. Toutefois, cette dernière entretiendrait toujours des rapports mitigés avec ses anciennes colonies, comme le Québec ou Haïti. Elle ne voit pas l'intérêt que le Québec, notamment, peut représenter concrètement pour elle. À ce chapitre, une série d'échanges avec les Français présents dans la salle révèle que la connaissance que les Français en France possèdent du Québec est généralement limitée. Pour la France, le Québec est pourtant une grande voie d'accès à l'Amérique.

Waddell se demande enfin si le Québec ne pourrait pas justement essayer de tirer profit de la faiblesse des géants unilingues qui l'entourent par sa capacité à bouger rapidement, par sa souplesse, par le fait d'être multilingue et partout en même temps. Les Québécois pourraient-ils devenir en quelque sorte les « Hollandais d'Amérique »? lance-t-il à l'assemblée.

D'après Jean-Louis Desrochers, selon un certain discours la France aurait laissé tomber le Québec. Mais c'était peut-être pour le mieux, ajoute-t-il, puisque les colonisateurs anglais lui ont laissé beaucoup de marge de liberté. Amusée, Anne Olivier rappelle que le Québec est sûrement la seule ancienne colonie française à se plaindre d'avoir été abandonnée par la France! Mais elle souligne surtout la complexité des problèmes dont il est ici question. Dans le cas d'Haïti, par exemple, le français est une langue d'élite alors qu'en Nouvelle-Angleterre, il est la langue d'une minorité. Elle ajoute que dans le domaine scolaire, le problème mis en lumière par Adèle St.Pierre, à savoir l'écart qui existe entre le français scolaire et celui que l'on parle à la maison en Nouvelle-Angleterre, est bel et bien présent à peu près partout en France, également.

Maud Damiron s'est ensuite demandée pourquoi de plus en plus de Français s'inscrivent dans les universités québécoises alors qu'il n'y a pratiquement plus de Québécois qui fréquentent les universités françaises. On lui a répondu que c'était financièrement plus avantageux pour des Français de venir ici; le Québec est aussi une antichambre de « l'Amérique », c'est-à-dire des États-Unis, mais où l'on parle français. Mais Dean Louder et Jean-Louis Desrochers ont ajouté qu'il s'agissait tout de même d'un retournement majeur depuis les années 1960, et qui n'est pas sans conséquences pour le Québec et la France. Auparavant, les Québécois allaient faire des études universitaires en France, en Angleterre, en Suisse ou bien en Belgique. Il y avait cette connexion forte avec l'Europe. Maintenant, pour leurs études graduées, par exemple, les Québécois vont dans d'autres universités québécoises ou bien aux États-Unis. Éric Waddell dit souhaiter voir bientôt l'élite québécoise se tourner à nouveau vers la France et l'Angleterre parce que cette passerelle traditionnelle entre l'Europe et le Québec a toujours joué un rôle primordial, économiquement et politiquement. Par exemple, les anciens ministres du premier gouvernement du Parti québécois (1976) avaient à peu près tous étudiés en France et en Angleterre.

D'après Aline Lechaume, plutôt que d'aller en France de plus en plus d'étudiants de la Martinique et de la Guadeloupe choisissent également de poursuivre leurs études universitaires au Québec. Pour eux, étudier en France peut s'avérer une expérience négative puisque, quoique Français, ils risquent de ne pas être y être traités comme des Français à part entière. Au Québec, le coût de la vie est moins dispendieux qu'en France et les Martiniquais peuvent aussi bénéficier des accords crépuq. Mais, une fois au Québec, les Martiniquais découvrent qu'ils possèdent en commun avec les Québécois un passé de colonisation. Ainsi, des liens culturels et historiques apparaissent dont ils ne pouvaient soupçonner l'existence au départ.

Laissons le mot de la fin à Jean-Louis Desrochers. Celui-ci croit que le français n'appartient pas à la France, pas plus que l'anglais, à l'Angleterre, et l'espagnol, à l'Espagne. Le Québec, comme d'autres endroits, s'est approprié le français en fonction de son histoire et de sa culture, comme les États-Uniens l'ont fait avec l'anglais. Il est maintenant possible de s'affirmer ici en tant que Francophones d'Amérique.

Conclusion

Tous les participants à cette rencontre sont conscients de l'importance des questions qui y ont été soulevées et discutées. Ils espèrent qu'elles donneront lieu ailleurs à d'autres débats sur le défi *amériquain* de la francophonie.

Résumé-synthèse par
Jules Lamarre, Ph.D., Coordonnateur
Cellule Asie du Sud-Est
Département de géographie
Université Laval